

Le Conseil départemental
aux côtés des Valdoisiens

val
d'oise 
le département



RAPPORT D'ACTIVITÉ des services du Département 2024





PARIS 2024



Édito

L'année 2024 a été marquée par l'élan des Jeux Olympiques et Paralympiques, auxquels le Val d'Oise a pleinement participé.

Le territoire s'est mobilisé autour de projets sportifs et culturels, en impliquant fortement sa jeunesse qui reste au cœur de nos priorités. L'un des exemples les plus emblématiques est la poursuite du « Plan Marshall » destiné à moderniser les collèges pour offrir à nos collégiens les meilleures conditions d'apprentissage. Ces derniers mois, deux nouveaux établissements ont même été livrés.

Notre jeunesse est notre avenir, c'est pourquoi le Département a accentué ses actions en faveur de la promotion et de la transmission des valeurs de la République, garantes de notre cohésion nationale. Cette exigence, nous la portons collectivement, y compris au sein de nos propres équipes. Nous avons placé la qualité de vie au travail au cœur de nos priorités, en anticipant les défis à venir et en déployant des outils numériques modernes pour accompagner et soutenir nos agents au quotidien.

Nous croyons aussi en la force du dialogue entre tous les acteurs pour renforcer l'attractivité du territoire, à tous les niveaux, pour proposer aux usagers, les meilleurs services du quotidien : de l'entretien des routes, au développement des mobilités douces ou le soutien financier que nous apportons aux projets structurants de nos communes.

Le Val d'Oise est aussi une terre d'Histoire, avec un patrimoine culturel et naturel exceptionnel que nous valorisons. Nous voulons un tourisme responsable qui profite au plus grand nombre, avec des retombées économiques locales.

Nous plaçons l'humain au cœur de notre action. Plus de la moitié des dépenses ont été dédiées à la protection des plus fragiles, à l'autonomie et à l'inclusion. Les compétences sociales sont au cœur des politiques publiques des départements, pour garantir la cohésion.

En 2024, nous avons fait preuve de détermination face aux défis. Nous avons posé les bases d'un Val d'Oise plus ambitieux, un Val d'Oise en Grand où il fait bon vivre.

Et nous en sommes convaincus, avec vous, l'avenir s'écrit ensemble.



Marie-Christine CAVECCHI
Présidente du Département du Val d'Oise



C'est en unissant nos forces, en sublimant les talents individuels au service d'une vision partagée, que nous pourrions atteindre des sommets encore plus ambitieux. L'intelligence collective est notre plus grande richesse, et c'est en la cultivant que nous forgerons l'avenir du Val d'Oise. Permettre à chaque agent de se perfectionner, de se former et de s'épanouir, c'est élever notre qualité de service, c'est donner une nouvelle profondeur à l'action publique. Chaque progression individuelle est une victoire collective. Faire grandir l'humain, c'est faire triompher la collectivité. Nous traçons un chemin audacieux où le développement de chacun fait gagner le département et enrichit le quotidien de nos usagers. Telle est notre ambition, telle est notre promesse.



Muriel SCOLAN

Vice-présidente du Département
déléguée au Personnel et à l'Innovation



Sommaire

ÉDITORIAL	3
SOMMAIRE	7
LE VAL D'OISE, TERRE DE JEUX 2024 : UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE DE MOBILISATION ET DE FIERTÉ	9
Participer à un événement historique mobilisateur et mémorable	
Faire des JOP un moteur d'insertion et de citoyenneté	
LE VAL D'OISE, SOLIDAIRE : PROTÉGER, SOUTENIR ET ÉMANCIPER CHAQUE HABITANT	15
Protéger l'enfance, accompagner les jeunes	
Soutenir l'insertion et les parcours des personnes les plus vulnérables	
Faire face aux défis des années à venir en proposant des solutions aux enjeux liés à l'autonomie	
Renforcer nos actions pour être toujours plus proches de l'utilisateur	
Poursuivre des actions de contrôle en faveur de la qualité des accompagnements et le respect des droits des usagers	
LE VAL D'OISE, AUX CÔTÉS DE SES COLLÉGIENS : ÉDUIQUER, PRÉVENIR ET FAIRE GRANDIR	25
Proposer une éducation de qualité dans des collèges modernes	
Accompagner les jeunes dans leur vie	
LE VAL D'OISE, DÉPARTEMENT DURABLE ET ENGAGÉ : VALORISER ET PRÉSERVER	29
Mieux consommer, mieux construire, mieux habiter	
Nourrir le territoire autrement : agriculture et alimentation locale	
Préserver une biodiversité riche	
Construire des infrastructures pour demain	
LE VAL D'OISE, GARANT DES VALEURS RÉPUBLICAINES : PROTÉGER, SENSIBILISER ET AGIR EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES	37
Renforcer la sécurité autour des collèges et des équipements	
Promouvoir les valeurs républicaines : un Département formateur et moteur	
S'engager en faveur de l'égalité femmes-hommes : de nouveaux enjeux pour une meilleure prise en compte dans les politiques publiques départementales	
LE VAL D'OISE, FIER DE SON PATRIMOINE : RAYONNER, TRANSMETTRE ET CRÉER DU LIEN	41
Valoriser notre patrimoine : une stratégie touristique au service de l'attractivité du Val d'Oise	
Rayonner avec l'exposition <i>Van Gogh, les derniers voyages</i> : success story au Château d'Auvers	
Prendre en compte l'environnement dans la restauration de notre patrimoine	
Promouvoir un nouveau programme scientifique, culturel et éducatif 2025-2029 au bénéfice des Valdois	
S'engager dans une nouvelle stratégie d'attractivité du Val d'Oise	
LE VAL D'OISE, UNE ADMINISTRATION ENGAGÉE : AGIR, MODERNISER ET SERVIR	47
Instaurer une dynamique de confiance : excellence financière et bien-être au travail	
Appuyer au quotidien les agents du Département	
Anticiper pour mieux agir	



2024 restera une année inoubliable pour le Val d'Oise, marquée par l'élan exceptionnel des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Précurseur en matière d'engagement olympique avec son label « Terre de Jeux 2024 », le Département a pleinement joué son rôle de chef de file en mobilisant tous les acteurs du territoire autour de cet événement historique.

De l'accueil de la délégation américaine à la mise en œuvre des Relais de la Flamme, des olympiades culturelles aux dispositifs d'insertion innovants, le Val d'Oise a su conjuguer sport, culture, citoyenneté et inclusion. Cette dynamique a également résonné en interne, auprès des agents départementaux, à travers des événements fédérateurs et des actions concrètes en faveur de la qualité de vie au travail.

Le bilan de cette année olympique témoigne d'un territoire créatif et ambitieux, capable de transformer un événement mondial en véritable levier de cohésion et de développement local.

CHIFFRES CLEFS

100 000 spectateurs le long des routes toute la journée

13 000 spectateurs pour le spectacle du Relais de la Flamme

1^{er} département labellisé Terre des Jeux 2024

80 jeunes formés via le parcours Sport Olympisme et Citoyenneté

3 880 visiteurs pour l'exposition Objectifs sports

9 EPCI soutenus dans une dizaine de projets culturels

300 agents présents pour accueillir la Flamme à l'Hôtel du Département du Val d'Oise

Le Val d'Oise, terre de Jeux 2024 :
une année exceptionnelle de mobilisation et de fierté



Participer à un événement historique mobilisateur et mémorable

Une année 2024 placée sous le signe de l'Olympisme



Dans le cadre de sa politique sportive, le Département a mis en place de nombreux dispositifs afin de favoriser le développement de la pratique sportive pour tous et par tous sur son territoire en lui consacrant un budget total de 7 M€ en 2024.

Pleinement engagé depuis le 13 septembre 2017, jour de la désignation de Paris comme ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 par le Comité International Olympique, le Département du Val d'Oise a été le premier département labellisé « Terre de Jeux 2024 ».

Le 13 mai 2022, l'Assemblée départementale adoptait le plan d'actions de la démarche Olympique du Val d'Oise, avec l'objectif de faire vivre à tous, cet événement exceptionnel des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Fort de ce plan d'actions, le Département a pleinement joué son rôle de coordinateur pour le territoire en incitant les acteurs locaux à enclencher une dynamique au sein de leurs structures et la mise en œuvre d'actions en direction de leur public.

À cet égard, Athletica a accueilli la délégation américaine dans le cadre des

JOP de Paris 2024 sur un site pleinement restructuré et livré en amont d'un événement de portée mondiale. Le Département a pu ainsi jouer son rôle de chef de file, notamment en saisissant toutes les opportunités offertes par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJO) pour enclencher à la faveur de ce grand événement, une véritable dynamique d'actions auprès de ses publics et des habitants de son territoire.

Les Relais de la Flamme Olympique et Paralympique organisés les 19 juillet et 27 août 2024 : la célébration des Jeux de Paris 2024 en Val d'Oise

Le Département a accueilli les Relais de la Flamme Olympique et Paralympique sur son territoire respectivement les 19 juillet et 27 août 2024. La mise en œuvre du Relais de la Flamme a été pensée dans une logique de co-construction avec l'ensemble des collectivités et des parties prenantes engagées dans le projet y compris les forces de police qui assuraient la sécurité.

La célébration du Relais de la Flamme Olympique à l'hippodrome d'Enghien-Soisy s'est imposée comme le point d'orgue de cette journée riche en émotions. L'événement s'est déroulé en deux temps forts. Le premier dès 15h30, s'est concentré autour de la « Zone Paris 2024 » avec notamment l'allumage du chaudron olympique à 19h30 par Brigitte Deydier, triple championne du monde de judo marquant la fin de ce premier temps, le second par un événement culturel d'exception suivi d'un feu d'artifice et d'un spectacle de drones clôturant cette soirée.



Relais de la Flamme Paralympique à La Roche-Guyon

Un temps fort pour les agents du Département

Un espace intranet « Soyons sport » dédié aux JOP et au sport en Val d'Oise, un magazine interne spécial « En Val d'Oise, le sport pour tous », des vidéos portraits d'agents sportifs... l'ensemble des supports de communication interne ont été mobilisés pour, tout au long de l'année, fédérer les agents autour de cet événement exceptionnel.

Plus de 300 agents ont par ailleurs pu accueillir la Flamme Olympique lors de son étape à l'Hôtel du Département le 19 juillet et profiter de l'After Flamme, un temps mêlant convivialité et sports.

Le Klub -l'espace sport-santé du Département- a été inauguré le 12 juillet, quelques jours avant le Relais de la Flamme Olympique, proposant ainsi un dispositif exceptionnel en termes de qualité de vie au travail.

Accueil de la délégation américaine lors des JOP sur le site d'excellence sportive départemental, Athletica

L'opération d'extension d'Athletica a consisté en la construction d'un nouveau bâtiment dédié à



l'hébergement et à la restauration, comprenant notamment 100 chambres doubles, un service de restauration, des salles de formation et des équipements de suivi du sportif (salle de kinésithérapie, bains chauds et froids, tables massantes et cabines de cryothérapie).

L'opération de réhabilitation thermique du complexe Luc Abalo a principalement consisté en la réfection et l'isolation de la toiture du complexe, le

Inauguration d'Athletica

remplacement des menuiseries extérieures, la mise en place d'une isolation par l'extérieur et le remplacement des installations de chauffage et de ventilation des locaux, de manière à offrir, y compris en période estivale, des conditions adéquates avec la pratique sportive de haut niveau. Ces équipements ont ainsi contribué à l'accueil de la délégation américaine à Athletica dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Faire des JOP un moteur d'insertion et de citoyenneté

Sport, Olympisme et Citoyenneté : un moment fort de partage avec les usagers pris en charge au sein d'établissements et services sociaux et médico-sociaux

Le Département a souhaité faire pleinement vivre la ferveur des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 aux usagers accueillis et accompagnés au sein d'établissements et services sociaux et médico-sociaux (personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunes relevant de l'aide sociale à l'enfance ou de la prévention spécialisée), en leur permettant d'assister à des épreuves ou événements sportifs. Un total de 168 billets offerts à des usagers pris en charge dans 24 établissements ou services sociaux ou médico-sociaux installés dans le Val d'Oise, ont ainsi été distribués par le Département pour leur permettre de profiter de ces festivités.

La participation active des Territoires d'Intervention vers l'Emploi aux événements Emploi des Jeux Olympiques de Paris

Entre le 19 et le 29 mars 2024, cinq forums Emploi/Formation ont été organisés par France Travail, en collaboration active et étroite avec chacun des territoires d'insertion pour positionner les bénéficiaires du RSA demandeurs d'emploi sur les emplois des JOP ou sur les formations, notamment dans la sécurité et la restauration rapide.

Un événement source de cohésion et de sensibilisation au sein même des équipes du Département

Des paralympiades ont été organisées dans l'objectif de sensibiliser les agents départementaux au handicap sous un format ludique avec des compétitions handisportives. L'évènement a réuni 200 participants et l'organisation s'est appuyée sur des agents volontaires en situation de handicap qui ont pu contribuer directement à cette action de sensibilisation.

Trois handisports ont été proposés : le cécifoot, épreuve de football jouée les yeux bandés ; le basket fauteuil ; la parathlétisme, avec une course de relais et une course d'obstacle. Les 26 équipes se sont affrontées dans un climat bienveillant. Cet évènement a permis de mettre en valeur le handisport, en amont des Jeux olympiques et paralympiques, et de valoriser l'action de la mission handicap de la DRH via la distribution d'un livre de sensibilisation au handicap en milieu professionnel.



Relais de la Flamme Olympique



Face à des enjeux sociaux croissants et des besoins de plus en plus complexes, le Département du Val d'Oise a réaffirmé en 2024 son engagement fort en faveur de la protection de l'enfance, de l'accompagnement des Valdoisiens à chaque étape de leur vie et de la promotion de leur autonomie.

De la qualité d'accueil au sein de la Maison Départementale de l'Enfance à la structuration d'un accompagnement global des jeunes majeurs, en passant par la fin de l'hébergement en hôtel pour les mineurs non accompagnés, les politiques départementales ont évolué pour offrir des réponses adaptées, durables et respectueuses des droits.

En parallèle, des initiatives innovantes ont vu le jour, notamment dans le cadre du Pacte des solidarités, pour agir au plus près des réalités de terrain et favoriser l'insertion des jeunes et des allocataires du Revenu de Solidarité Active. Ces actions traduisent la volonté du Département de construire, avec ses partenaires, des parcours sécurisants et émancipateurs pour chaque personne accompagnée.

Enfin, à la veille du lancement du Service Public Départemental de l'Autonomie, le Département a entamé la préfiguration de sa future Direction de l'Autonomie, qui pilotera la mise en oeuvre du Schéma départemental Bien vieillir, adopté au cours de l'année, et qui vise à renforcer l'action du Département dans le contexte national de vieillissement de la population.

CHIFFRES CLEFS

84 mineurs accueillis à la MDE en moyenne en 2024

300 places créées en établissements agréés MNA

1^{re} Commission autonomie des jeunes majeurs de l'ASE tenue en septembre 2024

34 821 foyers allocataires du RSA (au 31/12/2024).

279 femmes victimes de violences accompagnées depuis le déploiement du Pack Nouveau Départ

86 988 usagers de la MDPH avec un droit ouvert (au 31/12/2024)

12 265 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (au 31/12/2024)

3 Maisons Départementales des Solidarités ont été ouvertes entre 2023 et 2024

24 inspections conduites dans des ESSMS

Le Val d'Oise, solidaire : protéger, soutenir
et émanciper chaque habitant



Protéger l'enfance, accompagner les jeunes

La Maison Départementale de l'Enfance reconnue pour la qualité de ses pratiques par l'évaluation externe de la HAS.

En novembre 2024, la Maison Départementale de l'Enfance (MDE) a été évaluée par un cabinet habilité par la Haute Autorité de Santé (HAS) dans le cadre de la procédure obligatoire visant à apprécier la qualité des prestations des établissements sociaux et médico-sociaux.

L'évaluation repose sur 157 critères (139 standards et 18 impératifs), appréciés selon trois méthodes couvrant neuf thématiques essentielles, telles que la bientraitance, l'autonomie ou encore la démarche qualité.

La MDE a obtenu une note moyenne de 3,78 sur 4, soit 18,9/20, marquant une nette amélioration par rapport à la précédente évaluation externe. Le cabinet d'évaluation a salué un climat d'accueil positif, une dynamique inclusive, le sens donné aux accompagnements et la réelle attention portée à la singularité de chaque enfant accompagné.

Des axes de progrès ont été identifiés, notamment dans la formalisation des projets personnalisés et la structuration des process et des outils. Ces constats et préconisations ont enrichi le diagnostic interne mené fin 2024, ayant conduit à l'élaboration d'une feuille de route stratégique pour les trois années à venir.



Maison départementale de l'Enfance à Cergy

La MDE offre un accueil plus adapté à ses jeunes avec une attention particulière à la prise en charge des fratries

Au cours de l'année 2023, la Maison Départementale de l'Enfance, qui disposait alors d'une capacité d'accueil de 72 mineurs âgés de 0 à 18 ans et confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, a été confrontée à une situation de sureffectif important et durable.

Ne pouvant étendre les locaux existants pour augmenter le nombre de places, le Département a acté l'acquisition de deux pavillons supplémentaires, situés à Osny, afin de renforcer la capacité d'accueil globale. Ainsi, chacun de ces pavillons permet d'héberger jusqu'à six enfants, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Ils sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire et sont scolarisés à proximité.

Le projet vise principalement l'accueil d'enfants âgés de 3 à 13 ans, avec une attention particulière portée à la prise en charge de fratries, dans un environnement calme et en petit collectif.

Le premier pavillon a ouvert ses portes en juin 2024, suivi du second à la fin du mois d'août 2024.

MNA : fin des hôtels, 300 places créées en établissements agréés

Les Départements sont chargés de la mise à l'abri, de l'évaluation de la minorité et de l'isolement des jeunes étrangers qui se présentent à lui en sollicitant une prise en charge au titre de la protection des mineurs. Dès lors que les jeunes sont reconnus mineurs, ils entrent dans le dispositif de l'aide sociale à l'enfance.

Dans un objectif de mise en conformité avec la loi de février 2022, qui proscriit l'hébergement des mineurs dans des hôtels et ce dans un contexte où les jeunes mineurs non accompagnés confiés au Département sont de plus en plus nombreux, le Département a adapté son offre tout en étendant ses capacités d'accueil pour ce public spécifique. Le Département a ainsi publié deux appels à candidatures en 2024 permettant de créer 300 places pour l'accueil de mineurs non accompagnés au sein d'établissements autorisés, financés et contrôlés par les services du Département, en substitution des accueils hôteliers, qui s'étaient imposés comme nécessaires depuis 2018, face à l'afflux de mineurs non accompagnés.

Il s'agit là d'un engagement fort du Département en matière de prise en charge des enfants qui lui sont confiés au titre de la protection de l'enfance.

Jeunes majeurs : vers un accompagnement global et concerté

Même si le Département développe depuis plusieurs années la prise en charge des jeunes majeurs et va même au-delà de l'obligation réglementaire des 21 ans, il n'avait pas formalisé son action par un protocole global. Les textes prévoient en outre depuis 2022 que le Département mette en place une Commission autonomie des jeunes majeurs.

La fin de l'année 2024 a permis de déployer cette commission et sa première session de travail s'est tenue en septembre 2024. Elle a permis de réunir les partenaires, de faire un bilan des actions du Département et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) en matière d'accompagnement des jeunes majeurs et de lancer la démarche de co-construction du protocole à partir de groupes de travail reprenant 5 grandes thématiques :

- La coordination des jeunes en double mesure ASE/PJJ
- L'accès au logement
- L'accompagnement des jeunes victimes ou à risque de prostitution
- La santé mentale et le handicap chez les jeunes
- L'autonomie financière, l'accès aux droits par l'insertion sociale et professionnelle

En parallèle une fiche action du Schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance est en cours de travail pour la mise en œuvre d'un entretien avec le jeune, 6 mois après la sortie du dispositif, comme le préconise la loi. Cela devrait aboutir à un process organisationnel afin de pouvoir contacter les jeunes sortis du dispositif et de proposer un accompagnement social adapté pour ceux qui seront identifiés comme étant en difficulté.

Soutenir l'insertion et les parcours des personnes les plus vulnérables

Pacte des solidarités : des moyens pour agir au plus près des besoins du public en insertion

Le Pacte des solidarités 2024-2027 constitue la nouvelle stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Il s'articule autour de quatre priorités : la prévention de la pauvreté dès le plus jeune âge, l'accès à l'emploi, l'accompagnement vers les droits, et la transition écologique inclusive. La contractualisation vers l'emploi 2024 s'inscrit, quant à elle, dans le cadre de la préfiguration de la loi pour le plein emploi et de la création de France Travail. Elle vise à renforcer la coordination des acteurs de l'insertion et à accélérer le retour à l'emploi des publics bénéficiaires du RSA.

Dans le cadre du Pacte des Solidarités, une expérimentation a été conduite par la Mission locale Cœur Val d'Oise entre août et décembre 2024 sur le territoire de la Communauté de communes Carnelle-Pays-de-France. Elle visait à renforcer l'offre d'insertion pour les jeunes et à établir un diagnostic territorial fondé sur les besoins concrets du terrain. Au total, 528 jeunes ont été contactés, 246 ont bénéficié d'un entretien individuel, et 74 ont été accompagnés. À la fin de l'année, 13 jeunes avaient intégré un emploi ou une formation.

Accompagnement des victimes de violences conjugales à travers le pack nouveau départ et le dispositif de relogement pour les Femmes victimes de violence

En 2024, l'engagement du Département en faveur des femmes victimes de violences conjugales s'est renforcé à travers deux dispositifs complémentaires : le Pack Nouveau Départ (PND) et la nouvelle aide au relogement.

Le PND, déployé depuis 2022, a permis l'accompagnement de 279 situations par les services sociaux départementaux. Ce dispositif facilite la mobilisation rapide des partenaires (justice, santé, hébergement, droits sociaux) et améliore la coordination des interventions, garantissant une prise en charge sécurisée et globale des victimes et de leurs enfants.

Le nouveau dispositif de relogement a permis, dès son lancement à la rentrée, de reloger 10 femmes et 18 enfants dans le parc social, à l'issue de l'instruction de 37 dossiers. Ces actions concrètes traduisent l'engagement fort du Département en faveur de la sécurisation des parcours de sortie des violences.

Faire face aux défis des années à venir en proposant des solutions aux enjeux liés à l'autonomie

Bien vieillir dans le Val d'Oise : s'engager au quotidien pour nos seniors

Le Schéma départemental Bien vieillir formalise le cadre stratégique d'exercice par le Département de ses compétences à destination des seniors et de leurs proches. L'année 2024, aura été l'occasion d'engager les travaux de renouvellement du précédent schéma, qui arrivait à échéance fin 2024.

Ces travaux se sont déroulés en trois étapes successives avec une phase de diagnostic de l'existant et des besoins non couverts, suivi de groupes de travail partenariaux autour des grands enjeux identifiés pour aboutir à la formalisation de fiches action.

Le cadre stratégique d'exercice de la politique départementale à destination des seniors a ainsi été définie sur la période 2025-2029 et visera à se préparer au défi du vieillissement de la population en s'appuyant sur une démarche prospective pour répondre efficacement aux enjeux à venir via plusieurs leviers :

- Poursuivre le développement de solutions nouvelles permettant de repenser le modèle actuel d'accompagnement de la dépendance à domicile ;
- Elaborer une stratégie capacitaire englobant l'ensemble du spectre des habitats pour personnes âgées en perte d'autonomie.
- Accompagner cette réflexion d'un travail partenarial autour de la coordination entre les acteurs du social, du médico-social et du sanitaire pour faciliter les parcours et l'information des personnes dans ses différentes étapes, en lien direct avec le déploiement du futur Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA).

Préfiguration de la future Direction de l'autonomie : répondre aux défis des années à venir

Le Département du Val d'Oise, chef de file en matière de pilotage des politiques autonomie sur son territoire, s'appuyait sur trois directions distinctes : La Direction personnes âgées (DPA), la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) - Direction des personnes handicapées (DPH) et la Direction de l'offre et des moyens dédiés à la solidarité (DOMS).

Au regard de l'évolution du contexte réglementaire, du manque de lisibilité de l'action départementale autour des politiques autonomie et dans un souci d'optimisation de l'organisation des services, il a été décidé de rapprocher la DPA et la DPH/MDPH au sein d'une même direction créée au 1er janvier 2025 : la Direction de l'autonomie (DA).

L'année 2024 aura ainsi été l'occasion d'engager un travail de préfiguration et de formalisation des ambitions et enjeux stratégiques que cette nouvelle Direction sera amenée à porter dans un contexte en pleine mutation à la fois réglementaire, sociétale mais aussi technique. La nouvelle organisation des services sera à structurer au cours d'une période de préfiguration qui devra aboutir à une organisation cible consolidée au 1er janvier 2027.

La Direction de l'autonomie ainsi repensée, devra être en mesure de répondre aux défis des années à venir autour des enjeux liés à l'autonomie, via une organisation modernisée et capable de s'adapter aux besoins des usagers et de porter les ambitions du Département, dans une logique d'amélioration continue.

Résidences artistiques en EHPAD : offrir un accès à l'art pour tous

En 2024, la Direction de la culture a initié des résidences artistiques expérimentales en EHPAD. La première, intitulée "Cinéma Botanique", a été menée par les artistes d'Etrangères Productions. Cette résidence a été déployée dans quatre EHPAD du Val d'Oise : Donation Brière à Fontenay-en-Parisis, Maison du Parc à Saint-Ouen l'Aumône, l'EHPAD Jeanne Callarec de Montmorency et Fondation Chantepie Mancier à L'Isle-Adam et a été réalisée en partenariat avec Géroto 95 et le ministère de la Culture (Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France - DRAC IdF). Pendant 33 jours, les artistes ont travaillé en immersion auprès des résidents, de leurs proches et des professionnels des établissements. L'initiative s'est conclue par une restitution au Château d'Auvers en novembre 2024, réunissant une partie des 200 bénéficiaires du projet. Le budget total de cette action s'est élevé à 30 000 €, dont 15 000 € ont été financés par la DRAC Île*de-France.

Renforcer nos actions pour être toujours plus proches de l'usager

Des actions de santé publique renforcées

Le Département a obtenu en 2024 le renouvellement pour cinq ans de son habilitation par l'Agence régionale de santé en tant que Centre de Lutte Anti Tuberculose (CLAT) et en tant que Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections sexuellement transmissibles (Cegidd), confirmant la reconnaissance de son engagement croissant en matière de santé publique.

Dans un contexte de recrudescence des cas de tuberculose (214 déclarations obligatoires, +12 %), le Département a renforcé sa réponse préventive avec 1 307 vaccinations BCG, soit une hausse de 30,9 %, notamment chez les enfants de moins d'un an.

Parallèlement, la campagne de vaccination contre le papillomavirus (HPV) lancée en 2023 a permis d'administrer 3 346 doses dans les collèges publics et privés volontaires, grâce à une coordination efficace entre les acteurs de santé et d'éducation.

Le pôle "Hors les murs" a également intensifié ses actions de dépistage, avec 13 interventions, 561 personnes dépistées et 82 orientations vers les centres de soins, soit presque le double par rapport à l'année précédente. Autant de signes d'une politique de santé territoriale dynamique et ciblée.

Des Maisons départementales des Solidarités ancrées dans les territoires

Dans une volonté d'améliorer la lisibilité et l'accessibilité de son offre sociale et médico-sociale, le Département du Val d'Oise a engagé depuis 2022 la création des Maisons départementales des Solidarités (MDS). Ce nouveau modèle vise à proposer un accueil de proximité, ouvert cinq jours sur sept, à destination de tous les Valdoisiens, tout en offrant aux agents des conditions de travail plus fonctionnelles et sécurisées.

En 2023 et 2024, trois MDS ont été ouvertes, permettant de consolider le modèle : à Soisy-sous-Montmorency avec le regroupement du Service social départemental (SSD) et de la Protection maternelle et infantile (PMI), à Garges-lès-Gonesse avec le rapprochement de trois services (SSD, PMI et Aide sociale à l'enfance (ASE), puis à Osny, autour de deux centres de PMI.

A Osny, l'opération visait en l'aménagement de nouveaux locaux en vue de regrouper, au sein d'une Maison départementale des Solidarités, les 2 services de PMI du territoire ainsi que des permanences du service social départemental. Deux cabinets médicaux ont également été aménagés, par délégation de maîtrise d'ouvrage de la Ville d'Osny.



Maison départementale des Solidarités à Osny

Faciliter la mobilité de tous les publics

Le Département du Val d'Oise poursuit son engagement en faveur d'une mobilité inclusive, en finançant plusieurs dispositifs destinés à améliorer les déplacements des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ainsi que des élèves :

- Pour aider à la mobilité (PAM 95) est un service de transport à la demande à destination des personnes en situation de handicap. 2 559 usagers bénéficient de cette offre.
- La carte Améthyste : le Département aide au financement du titre de transport pour les personnes âgées sous condition de ressources, les personnes en situation de handicap, ainsi que les anciens combattants.
- Le Département participe au financement des titres de transport scolaire (Imagine'R, Scol'R, CSB), pour faciliter les déplacements domicile-établissement scolaire. 24 691 élèves bénéficient de cette aide.

Poursuivre des actions de contrôle en faveur de la qualité des accompagnements et le respect des droits des usagers

Le Département, soucieux de la qualité des prestations fournies auprès des publics vulnérables, a poursuivi en 2024 sa stratégie de surveillance générale et de suivi des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS), qui s'exerce en premier lieu par la réalisation de différents types d'actions de contrôle :

- 24 inspections ont été conduites dans des structures sociales et médico-sociales pour vérifier la conformité des conditions d'organisation et de fonctionnement proposées ;
- 7 enquêtes administratives ont été déclenchées par le Département suite, soit à la survenance d'un évènement particulièrement grave, soit du fait de la succession d'une série d'évènements récurrents rencontrés par des usagers ;

- 2 audits ont été ciblés sur des gestionnaires de structures sociales et médico-sociales afin d'évaluer les procédures en place et d'apporter des conseils leur permettant d'améliorer leur efficience en terme organisationnel et/ou financier.

Outre ces actions ponctuelles, le Département examine aussi en continu les évènements indésirables graves qui surviennent dans les ESSMS de sa compétence (457 évènements analysés en 2024), ou les réclamations adressées par les usagers pris en charge (103 réclamations en lien avec une prise en charge en établissement ou service).



Maison départementale des Solidarités à Soisy-sous-Montmorency



Maison départementale des Solidarités à Osny



Offrir à chaque collégien valdoisien un environnement d'apprentissage moderne, accessible et stimulant est une priorité du Département. En 2024, cet engagement s'est traduit concrètement par la livraison de deux nouveaux établissements à Osny et Persan, par une réforme ambitieuse de la restauration scolaire, le déploiement d'un nouveau système d'information pour moderniser le numérique éducatif, et des actions fortes en faveur de la lecture et de la prévention.

En lien étroit avec les services de l'Éducation nationale, ces investissements et initiatives illustrent la volonté du Département d'agir sur tous les leviers – infrastructures, ressources, accompagnement – pour garantir les meilleures conditions de réussite aux 66 000 collégiens du Val d'Oise.

CHIFFRES CLEFS

2 nouveaux collèges livrés

114 collèges sur le territoire

66 283 élèves collégiens scolarisés en collèges publics (SEGPA et ULIS compris)

11 290 élèves collégiens scolarisés en collèges privés

7 000 romans fournis aux CDI des collèges

+ de 350 professionnels formés à la prévention des conduites à risques des jeunes

Le Val d'Oise, aux côtés de ses collégiens :
éduquer, prévenir et faire grandir



Proposer une éducation de qualité dans des collèges modernes

2 nouveaux collèges livrés

Deux nouveaux collèges ont été livrés : le collège Marie-José Pérec à Osny et le collège Suzanne Lenglen à Persan.



Restauration scolaire du collège Marie-José Pérec à Osny

Chaque collège est un établissement public local d'enseignement dont l'ouverture nécessite d'importants préparatifs pour son administration, son budget, sa structure pédagogique, son équipement, sa sectorisation... en étroite collaboration avec les services de l'Education nationale et le chef d'établissement préfigurateur désigné quelques mois avant l'accueil des élèves.

Le Département du Val d'Oise compte désormais 114 collèges publics qui accueillent plus de 66000 élèves.

Restauration scolaire : vers plus de lisibilité et d'équité

Cette réforme poursuit plusieurs objectifs : simplifier les flux financiers de la restauration entre le Département et les collèges, garantir les bons équilibres financiers pour assurer une restauration de qualité et améliorer le pilotage de la politique départementale de la restauration scolaire. Le montant de la participation des familles est revu avec l'adoption d'une nouvelle grille tarifaire en octobre 2024 pour une application à la rentrée 2025.



Trophée des chefs –
La Roche-Guyon

Numérique éducatif : déploiement du nouveau système d'information ATHENA

L'actuel système d'information des collèges, basé sur une solution gérée par les services de l'Education nationale, va être progressivement remplacé par un nouveau système d'information géré par le Département, conformément à la répartition des compétences en matière de numérique éducatif et à l'impératif de modernisation. Après les phases de conception et d'expérimentation, le déploiement du nouveau système d'information, dénommé Athéna, est en cours de déploiement depuis septembre 2024 et concernera à terme les 114 collèges du Val d'Oise qui bénéficieront ainsi d'une qualité de service améliorée tant pour les usages que pour les outils numériques mis à la disposition des collégiens et des enseignants.

Accompagner les jeunes dans leur vie

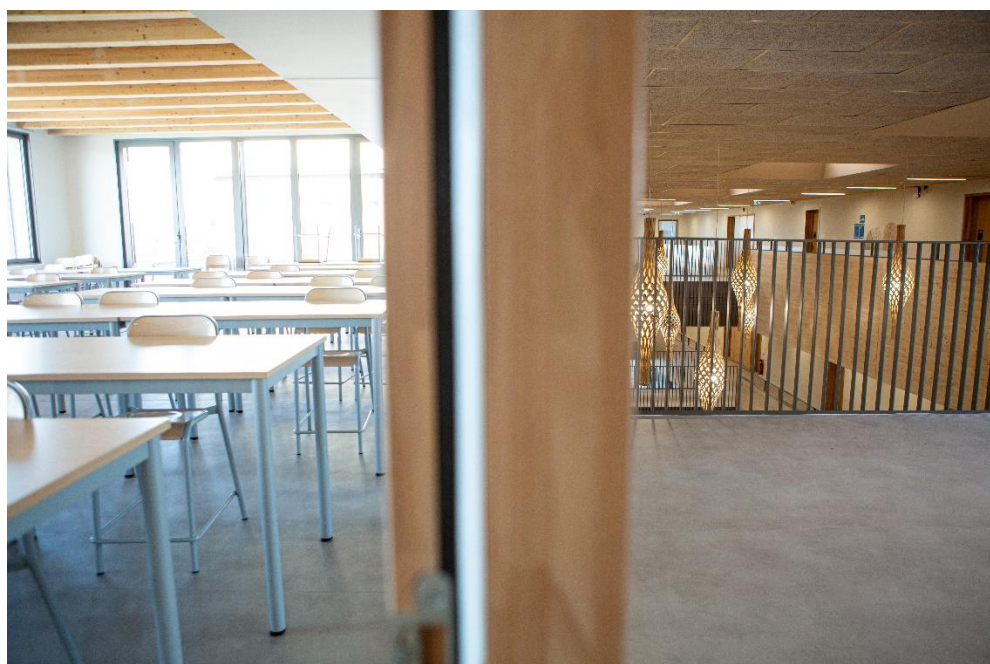
Lecture pour tous : une dotation inédite de livres dans les CDI

Afin de contribuer au développement de la pratique et du goût de la lecture chez les collégiens, le Département a offert à chaque CDI des collèges du Val d'Oise une sélection de nouveaux titres de littérature contemporaine, de coups de cœurs ou de prix littéraires jeunesse et adolescents très récents de manière à enrichir les collections des établissements.

Cette opération " Des bouquins pour les collégiens " représente une dotation de près de 7 000 romans dans les CDI des 114 collèges du Département.

Prévention des conduites à risque : colloque "Ados et numérique"

Dans le cadre de son Plan départemental de prévention et de lutte contre la prostitution des mineurs, adopté par l'Assemblée départementale le 25 novembre 2022, le Département du Val d'Oise met en place des journées d'information à destination des professionnels valdoisiens afin d'aborder la question de la prostitution des mineurs et ses thématiques associées. Dans ce cadre, le Département a organisé le 27 novembre 2024 le colloque « Ados, sexualité et numérique : on en parle ! » en partenariat avec l'Observatoire de la Parentalité et de l'Education Numérique (OPEN). Plus de 350 professionnels du territoire ont ainsi été sensibilisés à ces enjeux par le biais de tables rondes d'intervenants experts du sujet.



Collège Marie-José Péric à Osny



Face aux enjeux de transition écologique, le Département du Val d'Oise renforce son engagement en faveur d'un développement plus sobre, plus durable et plus solidaire.

2024 marque un tournant avec l'achèvement du programme SARE et le lancement du nouveau Service public de la rénovation de l'habitat, l'adoption d'une stratégie ambitieuse pour l'agriculture locale, ou encore la consolidation du Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables.

La mobilité est également au cœur de notre action avec la mise en service d'aménagements routiers structurants, la présentation du projet de ligne 19, le développement des pistes cyclables.

Mobilité, performance énergétique, biodiversité, alimentation, qualité de vie... le Département agit sur tous les fronts pour accompagner les Valdoisiens dans des modes de vie plus responsables et construire un territoire plus résilient.

CHIFFRES CLEFS

17 000 actions réalisées entre 2021 et 2024 dans le cadre du SARE

100 000 heures d'insertion générées via les clauses sociales en 2024

93 ha supplémentaires protégés dans le bois du Chesnay

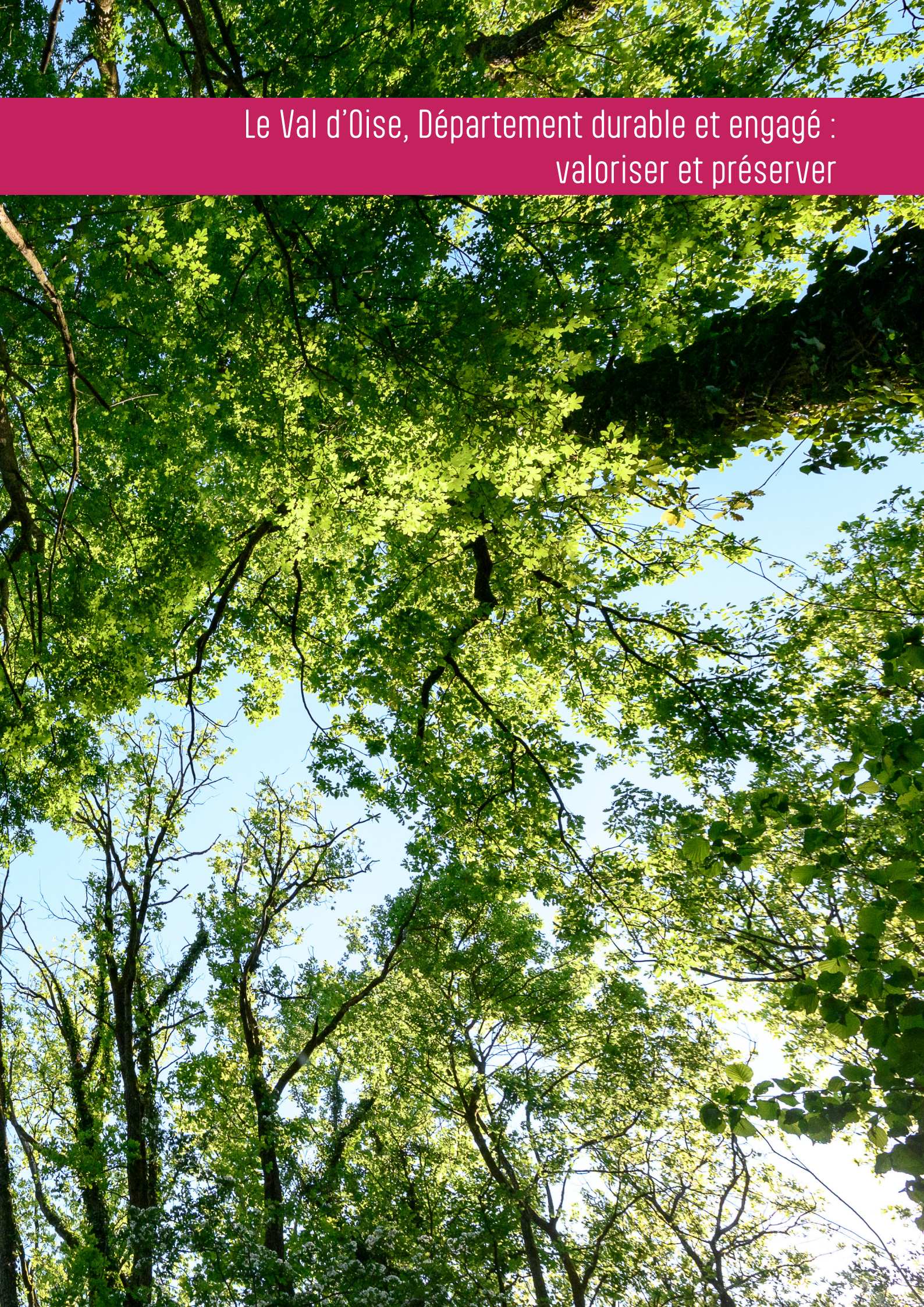
8,4% : part des ENR dans la consommation énergétique du Val d'Oise

6,4 km d'aménagements cyclables réalisés en 2024

2 778 points lumineux remplacés par LED

+ 1 000 élus locaux ont voté une motion de soutien au projet de la ligne 19

110 ha pour la future ZAC du triangle de Gonesse



Le Val d'Oise, Département durable et engagé :
valoriser et préserver

Mieux consommer, mieux construire, mieux habiter

Fin du SARE, lancement du SPRH pour la rénovation de l'habitat

Depuis janvier 2021, le Département déploie le "Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique" (SARE) en Val d'Oise. Dans ce cadre, a été mis en œuvre sur tout le territoire, auprès des propriétaires de maisons individuelles et des copropriétés, un service comprenant l'information, le conseil personnalisé, et l'accompagnement, avant et pendant les travaux de rénovation énergétique de leurs logements.

Ainsi, entre 2021 et 2024, près de 17 000 actions d'information, conseils personnalisés et/ou accompagnements ont été réalisées.

A partir du 1^{er} janvier 2025, le Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE) devient le Service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) France Rénov'. Le périmètre est élargi aux sujets d'adaptation du logement à la perte d'autonomie et de lutte contre l'habitat dégradé.

Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) : une trajectoire climat affirmée

Le Bilan Carbone 2021 du Département montre des émissions totales de 72 204 tCO₂e, principalement dues aux intrants comme les denrées alimentaires, déplacements de personnes, et énergie des bâtiments. Pour s'inscrire dans les objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, le plan d'actions vise à optimiser la performance des bâtiments et infrastructures routières, adapter les pratiques d'achat, et promouvoir des modes de déplacements et consommations alternatifs.

Pour ce faire, ce plan s'appuie sur les documents stratégiques de la collectivité, et notamment son Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER), son plan de mobilité employeur et un schéma directeur immobilier et énergétique.

Optimiser nos usages pour mieux consommer, repenser nos besoins pour réduire nos émissions et remplacer l'usage des énergies fossiles, sont les 3 axes stratégiques déclinés dans le programme d'actions du BEGES, élaboré tout du long de l'année 2024.

Elaboration d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) en concertation avec les acteurs internes et externes

Afin de promouvoir une démarche vertueuse de l'achat, le Département s'est doté d'un Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) pour la période 2025-2028. Cet outil, ambitieux et agile, repose sur 4 axes : social, environnemental, économique et efficience. Il engage toutes les directions. Le SPASER de la collectivité est le fruit d'une concertation entre la Direction générale, les Elus et les parties prenantes internes et externes. Ce SPASER, outil stratégique et opérationnel de la fonction achat est structuré en 4 axes, déclinés en 3 objectifs par axe, actions et indicateurs. Les objectifs comportent des indicateurs de suivi qui permettront de mesurer, d'ajuster et de faire du reporting aux parties prenantes. Les instances de pilotage sont constituées d'un Comité de Pilotage pour superviser les orientations stratégiques du SPASER et d'un Comité technique pour une revue semestrielle des indicateurs. Par exemple les clauses sociales dans les marchés ont généré près de 100 000 heures d'insertion en 2024 permettant d'atteindre l'objectif du SPASER.

Nourrir le territoire autrement : agriculture et alimentation locale

Une stratégie agricole ambitieuse votée en 2024

Le Département considère le soutien à ses agriculteurs comme une priorité. Les enjeux de l'agriculture en Val d'Oise sont nombreux : maintien des surfaces agricoles, renouvellement des générations, adaptation au changement climatique, transition vers des modes de production respectueux de l'environnement, soutien des filières alimentaires locales, maintien du lien avec le grand public.



Champignonnière du Clos du Roi à Saint-Ouen l'Aumône

Dans ce cadre, le Département a validé sa stratégie agricole en juin 2024, définissant quatre objectifs et douze orientations pour l'action départementale en faveur de l'agriculture :

Objectif 1 : Maintenir l'activité agricole dans le Val d'Oise

- Favoriser l'installation et l'emploi
- Protéger et aménager le foncier agricole
- Accompagner les agriculteurs valdoisiens au quotidien

Objectif 2 : Développer les filières locales

- Valoriser les produits locaux dans la restauration collective
- Accompagner la diversification des exploitations agricoles
- Accompagner les filières agroalimentaires locales

Objectif 3 : Accompagner la transition agricole et réduire l'empreinte environnementale de l'agriculture

- Accompagner le monde agricole dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique
- Sauvegarder la ressource en eau
- Préserver la biodiversité

Objectif 4 : Sensibiliser au système alimentaire durable

- Valoriser les productions du Val d'Oise
- Eduquer à l'alimentation durable dans les collèges
- Sensibiliser le consommateur à l'alimentation durable

De nouvelles actions ont ainsi été initiées dès 2024 avec le lancement d'un nouvel appel à projets « Agriculture et alimentation de proximité en Val d'Oise », qui financera cette année cinq lauréats, et l'élaboration d'une feuille de route pour l'approvisionnement local des collèges (en collaboration avec la DEC).

Lancement d'actions collaboratives autour de l'approvisionnement local des ESSMS

Le Département a convié des chefs et représentants d'EHPAD, ainsi que l'équipe de l'association GERONTO 95, à une rencontre avec des chefs des collèges valdoisiens et avec des producteurs locaux, lors du Salon International de l'Agriculture en février 2024.

Face au succès de cette rencontre et à l'intérêt porté par ces structures à l'alimentation des usagers, à l'approvisionnement en circuits courts, et à l'échange de bonnes pratiques en restauration collective, un groupe de travail transversal a été lancé en octobre 2024. Le travail se poursuivra en 2025, avec l'organisation d'un atelier de sensibilisation animé par la Chambre de l'Agriculture, la réalisation d'une enquête de besoins pour faire corrélérer offre et demande, ou la création d'un réseau des chefs en lien avec la nouvelle Ecole des Chefs du Val d'Oise.

Préserver une biodiversité riche

Acquisition du Bois du Chesnay : +90 ha préservés pour les Valdoisiens

La politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS) est une compétence départementale, mise en œuvre en Val d'Oise dès le début des années 2000, visant la préservation de la biodiversité et des paysages,



mais aussi l'ouverture raisonnée au public des sites classés.

L'ENS départemental du bois du Chesnay a nécessité une acquisition par préemption de 7 parcelles sur la commune de Vétheuil, représentant 93,27 ha de terrains, qui est effective depuis avril 2024. C'est un record depuis l'acquisition de la Forêt départementale de l'Hautil en 1992.

Bois du Chesnay à Vétheuil

Ces terrains viennent s'ajouter aux 28,30 ha déjà acquis, portant la maîtrise foncière du Département à 121,57 ha soit un peu plus de 80 % de la superficie totale du site, pour un coût de 489 337,20 €. Les premiers mobiliers d'accueil du public et panneaux pédagogiques ont été réalisés et installés sur ce nouveau bois départemental ouvert au public.

Publication de l'étude prospective départementale sur les énergies renouvelables (ENR)

Les ENR ne représentent actuellement que 8,4% des besoins énergétiques du Val d'Oise. Afin de développer les ENR, le Département a engagé avec l'Institut Paris Région, une étude sur les potentiels et les conditions de développement des énergies renouvelables en Val d'Oise, en lien avec les élus départementaux et les acteurs locaux, publics ou privés.

Cette étude a permis de définir 4 grandes orientations pour le développement territorial des ENR :

- Privilégier le développement des trois principales filières suivantes : solaire photovoltaïque, chaleur renouvelable et de récupération et développement des réseaux de chaleur, gaz renouvelable et hydrogène ;
- Positionner le Département dans un rôle de coordination et d'animation territoriale quant aux conditions de déploiement des ENR en Val d'Oise, en concertation avec les intercommunalités ;
- Déployer une première offre d'ingénierie au service du territoire, ayant vocation à réaliser différents types de missions auprès des collectivités (information, conseil, accompagnement et orientation), afin de favoriser l'émergence des projets ;
- Etudier avec la SEMAVO, le portage (en direct ou via une entreprise publique locale dédiée aux ENR), d'une ingénierie financière de projets réalisant également la médiation, les études préalables jusqu'au dépôt de permis de construire, et l'expertise, en lien ou non avec les syndicats d'énergie.

Construire des infrastructures pour demain

Plan Vélo : 6,4 km réalisés en 2024, des itinéraires pour tous

Les dernières réalisations ambitieuses du Plan Vélo sont les suivantes :

- Une voie verte aux normes du Réseau Cyclable à Haut Niveau de Service du Réseau Vélo Île-de-France le long de la RD203 entre Conflans-Sainte-Honorine et Neuville-sur-Oise au niveau de l'université (pour un linéaire de 1,4 km).
- Une voie verte éclairée d'1,5km le long de la Route stratégique (RD122) à Corneilles-en-Parisis. L'itinéraire cyclable réalisé, d'un linéaire d'environ 1,3 km, permet de sécuriser la circulation des modes actifs en assurant une desserte des équipements situés le long de la route stratégique (parc départemental Schlumberger, équipement périscolaire, espace régional des Buttes du Parisis, etc.).
- Une voie verte d'1,3 km entre le centre commercial du Grand Val de L'Isle-Adam et le centre-ville de Mours.

Au total, l'année 2024 a permis la réalisation de 6,4 km d'aménagements cyclables.

Depuis le vote du Plan Vélo en Val d'Oise en 2019, 27,3 km d'aménagements cyclables ont été réalisés sur le territoire.



Voie verte à Corneilles-en-Parisis

RD10, A15 : des aménagements structurants pour la mobilité

- Mise en service de la bretelle RD122/A15 à Sannois

Ce projet a consisté en la réalisation d'une nouvelle bretelle d'entrée d'autoroute et l'aménagement de la bretelle de sortie existante. L'objectif de ce projet est de faciliter l'accès à la carrière de gypse et d'orienter les flux de camions de la carrière de Cormeilles-en-Parisis vers l'autoroute A15 (sans transiter par les zones urbanisées).

Les travaux ont principalement consisté en :

- la création d'une nouvelle bretelle (en direction de Paris) ainsi que l'élargissement de la bretelle de sortie à 2 voies à l'approche du giratoire avec la RD122 ;
- la création d'un bassin d'assainissement pluvial dans la boucle de la bretelle ;
- le rétablissement d'un chemin forestier en lisière du bois.

Ouverte à l'ensemble des usagers, elle permet de compléter l'échangeur 3.1 de l'A15 (Sannois Le Moulin et Franconville Centre) et de rejoindre le réseau routier magistral en direction de Paris (A15) en évitant de transiter par les zones urbanisées de Sannois et de Franconville.

- Création d'un giratoire à Fontenay-en-Parisis (RD10/RN104)

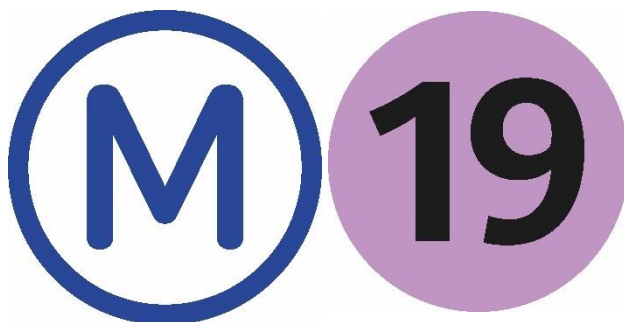
Pour poursuivre l'amélioration de la desserte de Fontenay/Goussainville, la transformation du demi-échangeur Nord en carrefour giratoire a été réalisée en 2024 dans le cadre des aménagements liés aux JOP. Ce projet a permis la sécurisation du carrefour en T existant en sortie de la RN104. La réalisation de ce giratoire permet également d'assurer tous les mouvements entre la RN104 et la RD10.

Travaux de modernisation de l'éclairage public le long des routes départementales

Afin de maîtriser les consommations énergétiques, contribuer à la préservation de l'environnement et lutter contre la pollution lumineuse, le Département a initié une stratégie de renouvellement des points lumineux en lanternes LED.

Après une phase de changement progressif de certaines lanternes SODIUM en LED, un marché de travaux de modernisation du patrimoine d'éclairage public a été réalisé en 2023 et 2024 (avec fin 2023, la dépose totale de 101 candélabres, puis le remplacement de 2 778 points lumineux en LED en 2024).

Ligne 19 du métro : un projet soutenu par tout le territoire



Au printemps 2024, le projet de ligne 19 du métro, liant le quartier de La Défense (Nanterre-la-Folie) à l'aéroport de Paris – Charles de Gaulle en traversant le Val d'Oise, a été présenté par la Présidente du Val d'Oise aux parlementaires du territoire (29 mars), aux élus locaux (5 avril) et aux acteurs économiques (3 mai). Le projet y a reçu un soutien unanime. A la suite de ces rencontres, plus de 1000 élus locaux ont voté une motion de soutien au projet de ligne 19.

En mai 2024, le Département du Val d'Oise a approuvé la signature d'une première convention de financement d'un montant de 500 000 € avec la Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités pour lancer les études de la ligne 19. La participation du Département est de 150 000 €.

A l'été 2024, une première étude sur l'opportunité d'un terminus de la ligne 19 à Nanterre-la-Folie a été réalisée par Île-de-France Mobilités. Des pistes crédibles pour l'insertion du terminus ont été identifiées. Elles devront être approfondies dans le cadre des études à venir sur l'ensemble de la ligne.

Pilotage du projet Triangle de Gonesse

Le Département, la CARPF, l'Etat et Grand Paris Aménagement, ont engagé un travail partenarial pour définir un nouveau projet d'aménagement autour de la gare de Gonesse de la ligne 17 du Grand Paris Express, dont la mise en service est prévue fin 2028. L'année 2024 a permis de définir le périmètre de la nouvelle ZAC du Triangle (110 Ha).

Dans le cadre du projet ont également été définies les caractéristiques techniques concernant les Bus à haut niveau de service (BHNS) et celles des ouvrages routiers (carrefour de la patte d'oie au nord de la ZAC et l'échangeur sur l'avenue du Parisis au sud) dont le Département assurera la maîtrise d'ouvrage. Le Département a confié à la Région Île-de-France la maîtrise d'ouvrage de la réalisation d'un collège de 600 places et de 38 places d'internat au sein de la future cité scolaire à vocation Internationale de Gonesse.



En 2024, le Département du Val d'Oise a réaffirmé son engagement en faveur de la sécurité des personnes et des équipements, de la lutte contre les violences, de la défense des droits des femmes, et de la promotion des valeurs républicaines. Dans un contexte de fortes attentes citoyennes, ces actions traduisent une volonté politique claire : garantir un cadre de vie sûr, respectueux et égalitaire pour toutes et tous, sur l'ensemble du territoire. Du renforcement du centre de supervision départemental, en passant par des actions de sensibilisation à la laïcité ou l'adoption d'une nouvelle stratégie égalité femmes-hommes, le Département se positionne comme acteur moteur d'une société plus juste et solidaire.

CHIFFRES CLEFS

4 647 élèves ont pu participer à des actions éducatives

1 nouvelle stratégie égalité femmes-hommes pour le Département

Le Val d'Oise, garant des valeurs républicaines : protéger, sensibiliser et agir en faveur de l'égalité femmes - hommes



Renforcer la sécurité autour des collèges et des équipements

Ce projet quasi-unique à l'échelle nationale dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au Syndicat Mixte Val d'Oise Numérique, est entré en fonction le 1^{er} juillet 2023. L'année 2024 a été marquée par la montée en puissance du Centre départemental de supervision, de sa performance technique par l'intégration de nouveaux outils (IA, Hyperviseur, IoT), économique par l'adhésion des premiers EPCI et des premières communes (la Communauté de communes Sausseron Impressionnistes, les communes d'Ennery ou de Neuville-sur-Oise). Il est également à noter l'accélération de la deuxième phase de déploiement de la vidéoprotection en vue de la couverture de l'ensemble des sites départementaux et des collèges restant à déployer. Le CDSVO s'est également démarqué par l'accord de principe de la Région Île-de-France de raccorder la vidéoprotection périmétrique de la totalité des lycées valdoisiens qui se concrétisera en 2025.

En 2024, le CDSVO a d'ores et déjà démontré son efficacité en matière de sûreté, en gérant, en lien avec les forces de l'ordre, différents événements constitutifs d'infractions à la loi pénale notamment aux abords immédiats des collèges et des sites distants du Département.



Centre départemental de Supervision du Val d'Oise

Promouvoir les valeurs républicaines : un Département formateur et moteur

En 2024, le Département a accentué ses actions en matière de promotion des valeurs de la République et de la laïcité. En interne, la Direction de la sécurité et des valeurs républicaines a animé plusieurs formations auprès des services de la DEC, de la DRH et de la DVS afin de permettre aux agents d'être plus à l'aise avec l'application du principe de laïcité vis-à-vis des usagers. Le Département a également poursuivi la mise en œuvre des actions éducatives en matière de promotion de la laïcité avec un marché de théâtre-forum qui a touché 4 647 élèves à l'occasion de 72 représentations au sein de 33 collèges du Val d'Oise. Une

exposition sur la laïcité créée par l'agence d'édition Hors Pistes et ayant obtenu le prix national de la laïcité a également été mise en circulation auprès des collèges du Val d'Oise afin de permettre aux enseignants de construire des modules pédagogiques sur ce thème.

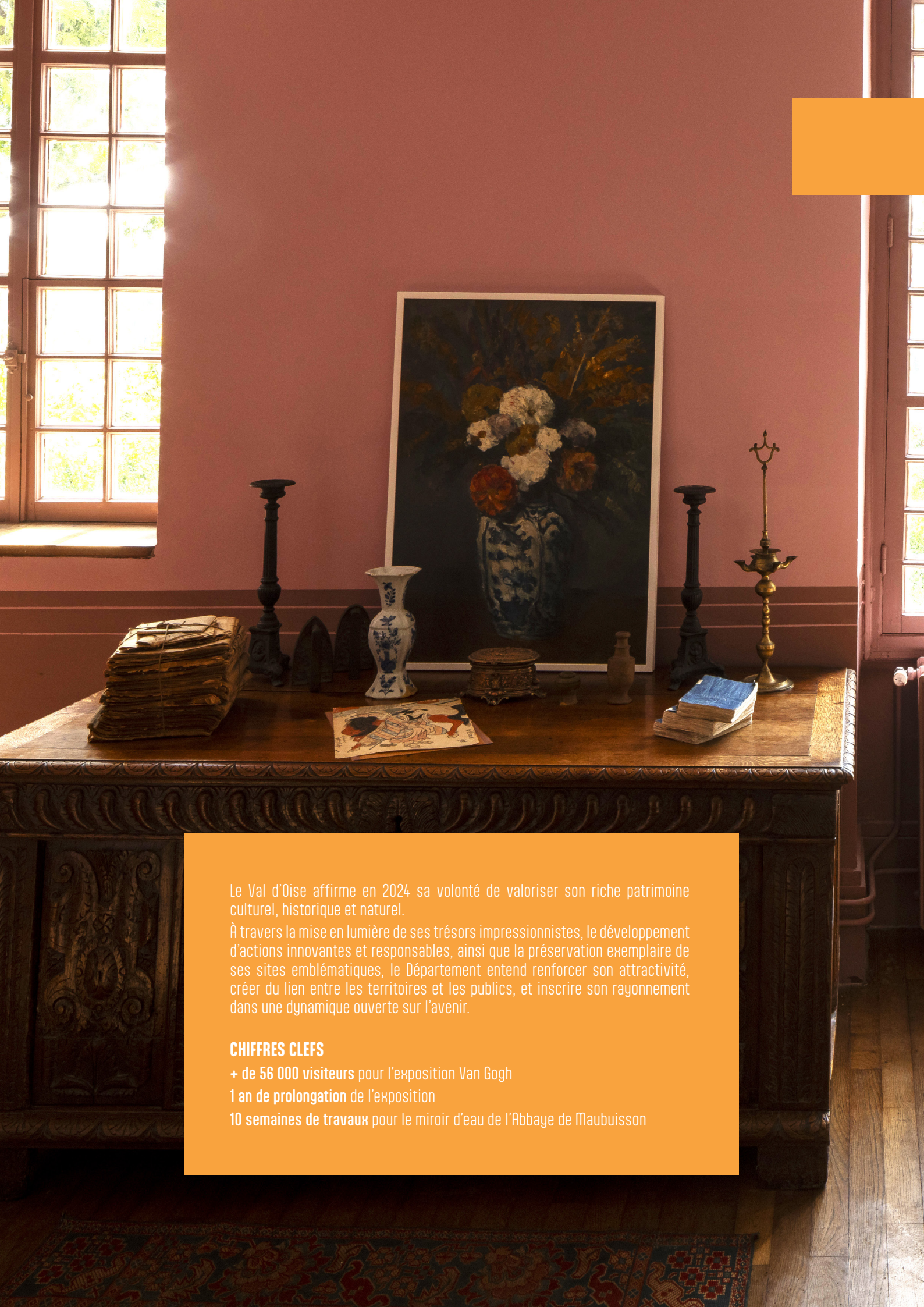


Exposition sur la laïcité au collège Gérard Philippe à Cergy

S'engager en faveur de l'égalité femmes-hommes : de nouveaux enjeux pour une meilleure prise en compte dans les politiques publiques départementales

Depuis 2010, le Département du Val d'Oise s'est engagé de manière volontariste en faveur de l'égalité femmes-hommes. La précédente Stratégie départementale d'égalité femmes-hommes 2020-2023 étant arrivée à échéance, une nouvelle stratégie pour la période 2025-2028 a été adoptée par l'Assemblée départementale le 14 février 2025, autour des orientations suivantes :

1. Prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes ;
2. Démocratiser l'éducation à l'égalité femmes-hommes et lutter contre les stéréotypes ;
3. Consolider l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité ;
4. Favoriser l'insertion des femmes et leur accès à la santé.



Le Val d'Oise affirme en 2024 sa volonté de valoriser son riche patrimoine culturel, historique et naturel.

À travers la mise en lumière de ses trésors impressionnistes, le développement d'actions innovantes et responsables, ainsi que la préservation exemplaire de ses sites emblématiques, le Département entend renforcer son attractivité, créer du lien entre les territoires et les publics, et inscrire son rayonnement dans une dynamique ouverte sur l'avenir.

CHIFFRES CLEFS

+ de 56 000 visiteurs pour l'exposition Van Gogh

1 an de prolongation de l'exposition

10 semaines de travaux pour le miroir d'eau de l'Abbaye de Maubuisson

Le Val d'Oise, fier de son patrimoine :
rayonner, transmettre et créer du lien



Rayonner avec l'exposition « Van Gogh, les derniers voyages » : success story au Château d'Auvers

En un an, l'exposition *Van Gogh, les derniers voyages* au Château d'Auvers a accueilli plus de 56 000 visiteurs, multipliant par 2,5 la fréquentation habituelle du site (70 000 visiteurs si l'on y inclut la petite restauration, la médiation pour les jeunes publics et l'accueil des groupes). Au regard de ce succès - confirmé également par les résultats des séminaires, de la boutique et du café – il a été décidé de prolonger l'exposition pour une année supplémentaire et c'est donc une exposition enrichie de nouveaux prêts qui a accueilli de nouveaux visiteurs enthousiastes mi-octobre 2024 jusqu'au 2 novembre 2025.



Van Gogh, les derniers voyages au Château d'Auvers

La culture au cœur des événements de Paris 2024

Dans le cadre des olympiades culturelles, le Département a proposé de février à septembre 2024 l'exposition « Objectifs sports : pratiques d'hier à aujourd'hui », déclinée sous plusieurs formats : une exposition sur site enrichie de documents et d'objets originaux pour partie repérés grâce à la mobilisation active de particuliers et d'associations sportives.

Une exposition itinérante présentée lors de manifestations organisées ou soutenues par le Département (parcours des Flammes Olympiques et Paralympiques, actions dans les établissements scolaires) et qui continuera son itinérance les années à venir ; une exposition numérique prolongeant la découverte de la thématique. Le succès a été au rendez-vous en termes de fréquentation (3 880 visiteurs) et de partenariats avec le monde universitaire et sportif.

Organisation de l'évènement culturel du Relais de la Flamme Olympique en Val d'Oise, une expérience mémorable pour les Valdoisiens et déploiement des Olympiades culturelles, héritage des Jeux de Paris 2024

Le projet artistique « Sous les étoiles exactement... » a été conçu par Le Moulin Fondu - Compagnie Oposito à la demande du Département à l'occasion du Relais de la Flamme Olympique en Val d'Oise le 19 juillet 2024.



Le spectacle, entre ciel et terre, a fait briller les yeux des 13 000 spectateurs présents, incluant des performances musicales, des acrobaties aériennes et des déambulations chorégraphiées. Les artistes de rue, tels que Transe Express et Didier Pasquette, ont apporté leur savoir-faire pour un moment poétique et mémorable. Le spectacle a offert à tous une expérience visuelle et artistique exceptionnelle !

En parallèle, l'Olympiade culturelle, lancée en Val d'Oise en 2023, a permis, en rassemblant des financements du Département, de la Préfecture du Val d'Oise et de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, de proposer aux publics valdoisiens des projets artistiques et culturels, pour la plupart participatifs, sur l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale. Les projets soutenus par le Département ont couvert à eux seuls 9 EPCI avec près d'une dizaine de projets pluridisciplinaires autour de l'art, du sport et des valeurs de l'Olympisme en milieu rural.

*Sous les étoiles exactement –
Hippodrome d'Enghien-Soisy*

Valoriser notre patrimoine : une stratégie touristique au service de l'attractivité du Val d'Oise

Le Département a voté en mars 2023 sa nouvelle Stratégie de développement du tourisme et des loisirs visant à développer les attracteurs touristiques à forte visibilité et la marque impressionniste, en particulier autour de Van Gogh et le tourisme durable.

En 2024, le plan d'actions a été précisé et de premières actions mises en œuvre :

- Mise en valeur des sites impressionnistes à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de ce courant artistique.
- Organisation de journées professionnelles, « Destination innovation », évènementiel visant à la mise en relation des acteurs touristiques avec des prestataires de solutions innovantes et des Rencontres annuelles du Tourisme.
- Lancement de démarches en faveur du slow tourisme et du tourisme responsable, valorisation des itinéraires cyclables et réflexion sur de futures aires de services, actions de promotion de la Vallée

de l'Oise, réflexions sur la mise en tourisme d'ENS, le développement des maisons à thèmes du PNR et du label tourisme et handicap, sensibilisation des producteurs à l'agritourisme, etc.

Val d'Oise Tourisme, agence départementale du tourisme, accompagne le Département et les territoires dans la mise en œuvre de la stratégie en particulier par l'animation du réseau d'acteurs, la tenue d'observatoire, la promotion du tourisme dans le Val d'Oise et notamment en 2024 dans le cadre de l'année olympique.

Un Bureau d'Accueil des Tournages destiné à promouvoir cette activité économique en Val d'Oise et renforcer la visibilité du territoire a été créé début 2024. Il a été labellisé début 2025 par la « commission du film » de Film France permettant une visibilité nationale & internationale.

Prendre en compte l'environnement dans la restauration de notre patrimoine

L'Abbaye de Maubuisson à Saint-Ouen l'Aumône est une propriété du Département depuis 1979, classée au titre des Monuments Historiques en 1947. Ce site accueille aujourd'hui un centre d'art contemporain, un incubateur entrepreneurial et son parc d'une dizaine d'hectares, doté de beaux arbres, de prairies, d'une plaine de jeux et d'un miroir d'eau entouré de platanes.

Le miroir d'eau est traversé par un petit cours d'eau, le ru de Liesse. Les sédiments et déchets déposés par ce ru, ainsi que les feuilles mortes des platanes, s'accumulaient depuis plus de 20 ans, causant des désordres hydrauliques et de mauvaises odeurs, et limitant les possibilités d'événements artistiques et de restauration du miroir d'eau.

En 2024, le Département a fait réaliser le curage de ce dernier, en tenant compte des nombreuses contraintes liées au site. Ce chantier exemplaire a duré 10 semaines entre octobre et décembre, afin de minimiser son impact sur l'environnement et le public. Afin de préserver les maçonneries de l'ouvrage, une barge flottante a été utilisée pour pomper les sédiments et des plongeurs ont été mobilisés pour nettoyer les zones les plus proches des murs.

Promouvoir un nouveau programme scientifique, culturel et éducatif 2025-2029 au bénéfice des Valdoisiers

Le programme scientifique, culturel et éducatif (PSCE) 2025-2029 pour les Archives départementales fixe les grands enjeux à relever : conservation, collecte et classement, contrôle scientifique et technique, communication et valorisation.

Il vise à une amélioration des outils de pilotage pour accueillir et préserver la mémoire du territoire et maintenir l'usager au cœur des actions. Il ambitionne une affirmation sur le terrain du numérique et le développement de partenariats, ainsi qu'une ouverture sur l'ensemble du territoire départemental.

Il renouvelle les modes de communication et de valorisation pour mieux partager le patrimoine avec tous les publics et améliorer la connaissance de l'histoire valdoisienne.

Il s'inscrit enfin dans l'accompagnement d'un projet porteur pour l'avenir, la construction d'un nouveau bâtiment pour les Archives départementales.

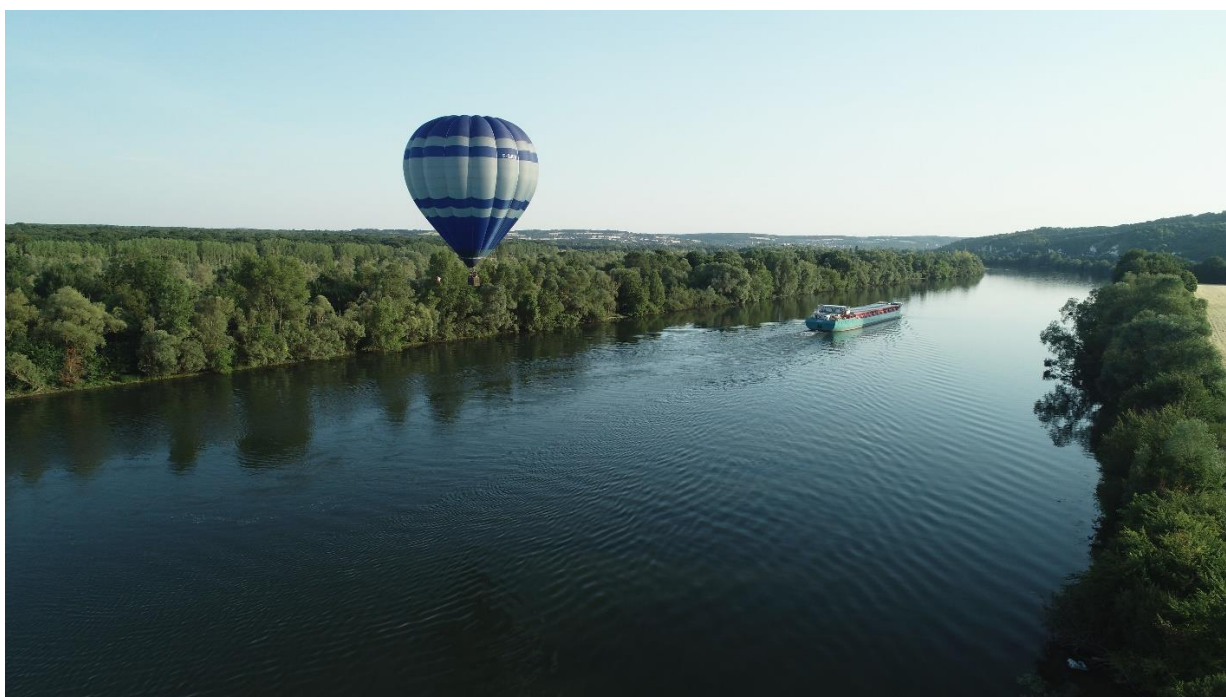
S'engager dans une nouvelle stratégie d'attractivité du Val d'Oise

En mars 2024, le Conseil départemental a délibéré une Stratégie départementale d'attractivité dont l'ambition est de communiquer sur les atouts et savoir-faire du Département, de construire une image renforcée et valorisante du Val d'Oise par une stratégie de marque territoriale, et d'accompagner les grands défis d'avenir.

Pour ce faire, 4 grandes orientations ont été identifiées :

- Agir sur l'image extérieure du département en Île-de-France, en France et à l'international en appui sur la forte ouverture du Val d'Oise au monde.
- Stimuler la fierté des Valdoisiens de cœur, habitant le département ou ailleurs, dans la promotion de l'attractivité départementale.
- Obtenir, par le ciblage des actions menées, des résultats tangibles dans les grands champs de l'attractivité territoriale : tourisme, résidentiel, économie, culture, santé, environnement, etc.
- Consolider collectivement l'offre territoriale du Val d'Oise en renforçant les conditions d'accueil et de développement proposées aux activités économiques et aux individus.

Cette démarche a pour ambition d'être partagée avec un fort niveau d'ancrage territorial. Un travail a été engagé avec les intercommunalités pour partager le diagnostic, les ambitions et initier de premières actions comme la mobilisation du foncier économique, le développement de tournages cinématographiques ou les stratégies agricoles territoriales pour répondre aux enjeux d'avenir.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE HOTEL

val
d'oise
le département

En 2024, le Département du Val d'Oise a su conjuguer rigueur financière et qualité de vie au travail pour ses agents, illustrant ainsi une gouvernance équilibrée et proactive face aux défis actuels. La confirmation de la notation « AA- » par Fitch Ratings souligne la solidité et la prudence de sa gestion budgétaire, tandis que les résultats positifs du baromètre qualité de vie témoignent d'un engagement fort en faveur du bien-être au sein des collèges.

Par ailleurs, le Département innove en déployant des outils numériques et juridiques performants, tout en anticipant les enjeux futurs grâce à la création du Laboratoire des futurs possibles et à la mise en place d'une stratégie territoriale prospective à l'horizon 2040.

CHIFFRES CLEFS

AA- : note financière attribuée par l'agence FitchRatings

600 agents formés à la cybersécurité

3 000 conversations traitées par le Chatbot IA sur valdoise.fr

+ de 350 "alumni" de l'Ecole du Management par l'Innovation

Le Val d'Oise, une administration engagée :
agir, moderniser et servir



Instaurer une dynamique de confiance : excellence financière et bien-être au travail

Le maintien de la notation financière du Département par FitchRatings : dans un contexte de forte tension sur les finances départementales

À la suite de la revue annuelle de novembre 2024 relative à la situation financière du Département, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en décembre 2024 la note « AA- » du Département avec une perspective négative, soit un des niveaux les plus élevés de la grille de notation de l'Agence. Cette analyse technique, indépendante, des finances du Département classe le Val d'Oise dans la catégorie des meilleurs investissements au sein des collectivités locales.

Ainsi, l'agence Fitch estime que « le département bénéficie d'une bonne gouvernance, reflétée par un contrôle rigoureux des dépenses et une gestion prudente de la dette ».

Une note positive pour le baromètre de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) des agents des collèges

Le baromètre de la qualité de vie et des conditions de travail des agents des collèges est organisé tous les deux ans auprès de ce public spécifique. Il vise à mesurer l'évolution de la qualité de vie au travail au sein des collèges et à contribuer à la définition et au suivi des priorités de développement d'actions en matière de bien-être et de qualité de vie au travail par la Direction de l'éducation et des collèges et de la Direction des ressources humaines.

Les résultats sont dans l'ensemble positifs en termes de satisfaction au travail et de conditions de travail. Le baromètre permet d'identifier des actions à poursuivre en matière de prévention de l'usure professionnelle et d'amélioration de la relation managériale avec les secrétaires généraux des collèges, ainsi qu'en termes de perspectives d'évolution professionnelle.

Appuyer au quotidien les agents du Département

Formation des assistants familiaux

Pour ces agents, la formation obligatoire se compose de deux parties: un stage préalable à l'accueil d'une durée de 60 heures et une formation en alternance d'une durée de 240 heures sur 18 mois. En 2024, deux promotions étaient en formation obligatoire au cours de l'année, soit 27 assistants familiaux.

La formation continue proposée en 2024 a concerné 137 assistants familiaux lors de 10 sessions de formation. Les thèmes proposés en 2024 étaient variés : le handicap, les troubles psychiques, l'accompagnement à la scolarité, les comportements sexualisés, la conjugaison vie personnelle et professionnelle, comment communiquer avec un enfant, les liens d'attachement, la neutralité professionnelle, appréhender le monde numérique et l'accompagnement pour de saines habitudes devant les écrans.

La supervision des fonctions juridiques et la sécurisation des actes de la collectivité

Face à l'environnement juridique en constante évolution, le Département a décidé de créer une direction unique pour sécuriser tous ses actes et procédures. En charge de la commande publique, de la gestion des assemblées d'élus et de l'appui et animation juridique, la Direction des services juridiques (DSJ) veille à la bonne maîtrise des risques sur les projets structurants. Elle fournit une expertise juridique reconnue à

destination des Elus, de la Direction générale et de toutes les directions afin de les accompagner dans les projets stratégiques.

La sensibilisation à la cybersécurité

Depuis 3 ans, une campagne de sensibilisation au “phishing” est menée de façon continue à travers de nombreuses sessions de sensibilisation en présentiel. Une nette amélioration constatée (2% de taux de clics inappropriés en 2024 contre 17% en 2022), démontrant ainsi de la prise de conscience des agents quant à la cybersécurité.

600 agents formés en présentiel, 2% seulement d’agents piégés contre 17% en 2022

L’introduction d’une Intelligence Artificielle (IA) au travers du Chatbot accessible sur le site valdoise.fr

Un Bot conversationnel a été implémenté au bénéfice des usagers valdoisiens permettant un premier niveau de renseignements en répondant à leurs questions en langage naturel.

Ce Bot a mené 3000 conversations et renseigné 1500 utilisateurs actifs lors de ces trois derniers mois.

La mise en place d’un portail documentaire pour le Service départemental d’archéologie du Val d’Oise (SDAVO) permettant :

- la consultation du fonds documentaire spécialisé par des chercheurs et étudiants ;
- la sécurisation de ce fonds ;
- une meilleure visibilité des collections bibliographiques spécialisées ;
- un accès facilité grâce à des fonctionnalités de catalogage, de bulletinage, de gestion des autorités, recherches et exports de notices, exemplarisation, prêt et consultation à des comptes lecteurs.

Rencontre des « alumni » de l’Ecole du Management par l’Innovation

Créée en Val d’Oise en 2015, l’Ecole du Management par l’Innovation (EMI) s’est diffusée depuis dans une quinzaine d’autres collectivités en France Métropole et Outre-mer. Elle compte désormais plus de 350 anciens élèves qui se sont engagés dans l’aventure, pour améliorer la qualité des services aux citoyens.

Une centaine d’entre eux se sont retrouvés à Tours le mercredi 27 novembre 2024, venus du Val d’Oise bien sûr, mais aussi des Départements d’Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher ou encore de l’Yonne.... Partage de pratiques et d’expériences, ils ont pu parcourir une exposition de projets conduits par différentes sessions, et participer aux ateliers organisés sur la prospective, l’intelligence artificielle, la facilitation, avec beaucoup d’échanges et de bonne humeur !

Anticiper pour mieux agir

Le lancement du Laboratoire des futurs possibles

Dans un monde en pleines mutations, auxquelles n’échappe pas le Val d’Oise, Le Laboratoire des futurs possibles, créé le 1er juillet 2024, répond à l’ambition d’anticiper ces défis démographiques, sociaux, environnementaux, technologiques ... pour mieux adapter nos politiques publiques. En lien étroit avec les directions opérationnelles du Département du Val d’Oise, et en consortium avec les principaux acteurs institutionnels, académiques et associatifs valdoisiens, il s’agit :

- de partager les grandes tendances observées, et identifier conjointement les principaux enjeux de demain pour notre territoire ;
- d'anticiper les futurs possibles, imaginer les différents scénarii d'évolution évitables et souhaitables et les trajectoires pour y parvenir ;
- de consolider un écosystème départemental pour favoriser la synergie des actions et expérimentations à fort impact social et environnemental de l'ensemble des parties prenantes du territoire, et contribuant à la transition écologique et sociale.

Offrir des outils d'aide à la décision aux élus de notre territoire

A l'occasion de la révision du Schéma directeur environnemental de la Région Île-de-France (SDRIF-E), les services de département ont élaboré en concertation avec les élus une stratégie territoriale "Val d'Oise 2040" entre 2023 et 2024.

Ce document propose une vision globale et partagée du département à l'horizon 2040, en dressant un état des lieux des évolutions du territoire à travers 10 thématiques. La stratégie met en avant les grands enjeux actuels, tels que la gestion des espaces naturels sensibles, le renouvellement urbain ou encore la transition écologique. Elle met également en avant les actions menées par le Département, notamment en matière de politique foncière et d'aménagement du territoire. Elle est à destination des élus du territoire comme outil d'aide à la décision, mais également des agents du Département et des valdoisiens afin de permettre une connaissance globale du territoire et de ses enjeux.



Conseil départemental du Val d'Oise
2 avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY-PONTOISE CEDEX

tél. : 01 34 25 30 30
communication@valdoise.fr
www.valdoise.fr

val
d'oise 
le département